

## **Motion Contournement de la Portelette et mobilité à Lobbes**

Déposée par le groupe Ecolo au Conseil communal de Lobbes, le 22/10/2019

La déclaration de politique régionale a pour objectif de diminuer de 55 % l'impact carbone de la Wallonie à l'horizon 2030. Elle fait état de la décision de ne « pas réaliser de nouvelles voiries et d'extensions de voirie » et de vouloir prendre les mesures nécessaires pour disposer d'un réseau de transport routier efficace et sûr.

La traversée du centre de Lobbes et de Lobbes-Bonnières représente un problème majeur pour notre commune en matières de sécurité et de santé des riverains, de développement social local. Au-delà de l'importance du trafic, de l'insécurité et du bruit provoqués, les bouchons entraînent, outre leur impact économique énorme, également des émissions de CO<sub>2</sub> et de polluants inutiles. La sécurité au coeur des villages doit aussi être une priorité. La traversée de Bienne-lez-Happart est clairement problématique en termes de sécurité. Des mesures de sécurisation doivent être prises.

Une stratégie sur le long en terme en matière de mobilité doit être développée en mettant en œuvre le contournement de la Portelette, une réflexion sur une liaison entre celui-ci et la RN 54 aux Bonnières, les propositions du PIcM (Plan Intercommunal de Mobilité), des alternatives de mobilité douce, une action forte de soutien à la Ligne 130A...

\*\*\*\*\*

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment l'article L1122-30 ;

Considérant les objectifs ambitieux de la déclaration de politique régionale visant à diminuer de 55 % l'impact carbone de la Wallonie à l'horizon 2030 ;

Considérant les accords de la déclaration de politique régionale 2019-2024 conclus entre le PS, le MR et ECOLO qui font état de la décision de ne « pas réaliser de nouvelles voiries et d'extensions de voirie » ;

Considérant que le Gouvernement déclare vouloir prendre les mesures nécessaires pour disposer d'un réseau de transport routier efficace et sûr ;

Considérant que cette décision a le mérite de permettre aux administrations communales d'enfin mettre en place une stratégie sur le long terme en matière de mobilité ;

Considérant que la traversée du centre de Lobbes et de Lobbes-Bonnières représente un problème majeur pour notre commune en matières de sécurité et de santé des riverains, de développement social local ;

Considérant qu'outre leur impact économique énorme, les bouchons entraînent également des émissions de CO<sub>2</sub> et de polluants inutiles ;

Considérant que la sécurité au coeur des villages doit être une priorité et que la traversée de Bienne-lez-Happart est clairement problématique en termes de sécurité ;

Considérant que l'aménagement récent du pont du chemin de fer risque de développer encore plus le

passage des camions à travers le centre de la localité ;

Considérant le Plan Intercommunal de Mobilité de Haute Sambre (Communes d'Erquelinnes, Lobbes et Merbes-le-Château) ;

Considérant que la ligne ferroviaire 130A est confrontée à des mesures économiques : diminution de l'offre de train, correspondances difficiles, fermeture des guichets de gares, équipement des points d'arrêts insuffisants et menaces permanentes au niveau de son existence même ;

Considérant la nécessité de veiller à la protection du site de la Portelette qui présente une valeur patrimoniale importante ;

Par ces motifs ;

**A l'unanimité ,**

**Par .... Voix pour, ..... Voix contre, ..... Abstention,**

**DECIDE**

#### **Article 1**

- de se mobiliser pour mettre en place le contournement de la Portelette afin d'y faire passer le trafic de transit et de mettre tout en oeuvre pour envisager une liaison entre ce contournement et la RN 54 aux Bonniers en respectant l'environnement et la qualité de vie des riverains ;
- de revaloriser les propositions du PICM relatives à la sécurisation des voiries (*rapport final septembre 2009*) : effets de « portes » à l'entrée des zones d'habitat ; mise en place de dispositifs ralentisseurs - rétrécissements, chicanes, radars, espaces de stationnement, élargissement des trottoirs; traversées sécurisées... en traitant en priorité le village de Bienne-lez-Happart ;
- de s'appuyer sur les engagements de la DPR pour développer, en concertation avec les citoyens, une politique de mobilité douce ;
- de faire siennes les revendications du comité de la ligne 130 A à savoir d'augmenter l'amplitude horaire en semaine et le week-end avec au minimum un train supplémentaire au départ de Charleroi-Sud, de mettre en place d'une desserte horaire le samedi au lieu de toutes les deux heures actuellement, d'ajouter d'un train P vers 5 h 30 au départ d'Erquelinnes en semaine, de favoriser au maximum l'utilisation d'un matériel roulant moderne et adapté (Désiro) et d'ajouter des arrêts des trains IC internationaux Namur-Charleroi-Maubeuge à Lobbes ou Thuin.